

2017-03-16

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 16^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept à 19h30, à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gilbert Dardel et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4

Conseillers absents: Steve Leggett, conseiller #5
Josée Dupuis, conseillère #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2017-03-16-01 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des états financiers au 31 décembre 2016
 - 3.2 Soumission pour l'achat d'un coffre à outils
 - 3.3 Renouvellement du contrat avec la municipalité de Lac-des-Plages pour la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 3.4 Renouvellement du contrat avec la municipalité de Boileau pour la cueillette des ordures et matières recyclables
4. Période de questions de l'assistance
5. Varia
6. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTION

3.1 Adoption des états financiers 2016

ATTENDU que Monsieur Daniel Charlebois, vérificateur comptable de la firme CHARLEBOIS GRATTON, CPA INC., de la municipalité, dépose les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 aux fins de vérification et d'observations.

R2016-03-16-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 soient et sont acceptés tel que déposés par le vérificateur comptable, monsieur Daniel Charlebois.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Soumission pour l'achat d'un coffre à outils

ATTENDU que la municipalité veut acquérir un coffre à outils pour le département de la voirie ;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat d'un coffre à outils ;

1. NAPA : Prix : 979.99 \$ taxes en sus
2. HOME DEPOT : Prix : 798.00 \$ taxes en sus

R2017-03-16-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la soumission de HOME DEPOT soit retenue au prix précité

Adopté à l'unanimité

3.3 Renouvellement du contrat avec la municipalité de Lac-des-Plages pour la cueillette des ordures et matières recyclables.

CONSIDÉRANT que l'entente inter municipale pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage par la municipalité de Namur pour la municipalité de Lac-des-Plages devra être renouvelée en 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler ladite entente avec la municipalité de Lac-des-Plages;

R2017-03-16-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE le conseil de la municipalité de Namur propose de renouveler cette entente pour une période cinq (5) ans, soit 2018 à 2022

QUE les modalités du contrat antérieur demeurent inchangées;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale, secrétaire trésorière Cathy Viens sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle entre la municipalité de Namur et la municipalité de Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

3.4 Renouvellement du contrat avec la municipalité de Boileau pour la cueillette des ordures et matières recyclables.

CONSIDÉRANT que l'entente inter municipale pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage par la municipalité de Namur pour la municipalité de Boileau devra être renouvelée en 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler ladite entente avec la municipalité de Boileau;

R2017-03-16-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE le conseil de la municipalité de Namur propose de renouveler cette entente pour une période cinq (5) ans, soit 2018 à 2022

QUE les modalités du contrat antérieur demeurent inchangées;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale, secrétaire trésorière Cathy Viens sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle entre la municipalité de Namur et la municipalité de Boileau.

Adopté à l'unanimité

4 Période de questions de l'assistance

5 Varia

6 Levée de la séance

R2016-03-16-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la séance soit levée à 19h40

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière